

Prix

Les prix de vente qui prévalent sont les prix en vigueur au moment de l'expédition de cette liste de prix; ils peuvent être modifiés sans préavis. Le barème des prix publié indique les prix suggérés. Ces prix sont sujets à un rabais de gros fixé par Bain MAAX, (ci-après «MAAX»). Les commandes seront facturées aux prix de vente qui prévalent à la date de commande. Les prix de vente pourraient être réajustés sans préavis si, par exemple, une augmentation des coûts de transport liée à une hausse des frais de carburant survenait au cours de l'année.

Conditions de l'acceptation

L'acceptation, l'expédition et la livraison de toute commande dépendent de l'approbation du service du crédit de MAAX ainsi que des présentes conditions de vente s'appliquant à la commande. Aucune autre condition ne s'appliquera, à moins d'avoir été expressément acceptée par écrit par MAAX. MAAX se réserve le droit de demander des garanties d'achat satisfaisantes auprès de l'acquéreur avant l'expédition d'une commande. Toutes les marchandises vendues demeurent l'entière propriété de MAAX jusqu'à leur paiement complet, conformément aux lois applicables.

Modalités de paiement

Les conditions de paiement sont: net dans 30 jours. Un intérêt de 2 % par mois (26,82 % par année, composé mensuellement) sera calculé sur tout compte échu. Aucune livraison ne sera faite aux clients ne respectant pas ces conditions.

Taxes

Toutes les taxes de vente applicables doivent être ajoutées aux prix publiés.

Marchandise perdue

Si le destinataire constate qu'il manque certains articles au moment de la réception, il doit communiquer immédiatement avec le service à la clientèle de MAAX. Il devra ensuite indiquer les articles manquants sur le bon de livraison et le contresigner. Le connaissance inclus dans l'envoi lui permet de vérifier la marchandise expédiée et reçue.

Dommages imputables à l'expédition

MAAX décline toute responsabilité relativement aux dommages imputables à l'expédition, qui sont la responsabilité du transporteur. Sur réception de la marchandise, l'utilisateur ou l'installateur doit l'examiner attentivement pour s'assurer qu'elle est exempte de dommages. Dans le cas contraire, il doit noter les dommages observés sur la facture de transport et soumettre une réclamation au transporteur dans les plus brefs délais.

Avant l'installation du produit, l'installateur, l'entrepreneur engagé par l'utilisateur ou l'utilisateur lui-même est responsable de l'inspecter et de s'assurer qu'il n'est pas défectueux ou endommagé. S'il remarque un problème, il ne doit pas procéder à l'installation. MAAX n'est pas responsable des défaillances, des coûts, des dommages ou des réclamations qui auraient pu être découverts, réparés ou évités grâce à une inspection et à une vérification appropriées avant l'installation.

Retour de marchandise (autre que portes de douche)

MAAX possède un programme sélectif et conditionnel de retour de marchandise. Il est possible de retourner des produits chez MAAX aux conditions suivantes:

- Le produit est dans son état original et neuf – il n'a jamais été installé ni utilisé en exposition;
- Le client a eu le produit en sa possession pendant moins de 8 semaines;
- Le produit figure encore sur la liste de prix la plus récente et n'a pas fait l'objet d'une annonce de discontinuation;
- Le produit est d'une couleur ou d'un fini standard, selon les indications de la liste de prix la plus récente;
- Tout produit « stock » peut être sujet à un retour. Veuillez contacter votre département de support à la clientèle afin de déterminer si le produit en question est un produit « stock »;
- Le produit a été reçu par erreur, ne correspond pas à la commande du client ou a un défaut de fabrication.

Il est impossible de retourner des produits chez MAAX aux conditions suivantes:

Le produit a déjà été installé, percé, marqué de façon permanente, peint au pistolet ou modifié d'une quelconque façon de son état original;

- Le produit est altéré ou dégradé à la suite d'un entreposage extérieur ou d'une exposition à des éléments qui ont provoqué sa décoloration;
- Le produit est devenu défectueux à la suite de négligence lors de

l'entreposage; ou

- Le produit est muni d'accessoires ou d'options.

Avant de retourner une marchandise, le client de MAAX doit remplir et envoyer le formulaire de demande de RGA, en y inscrivant les informations générales et propres à la marchandise à retourner. MAAX doit ensuite autoriser et approuver le retour par écrit, en émettant un numéro de RGA.

Tous les produits subissent une inspection avant tout remboursement, et MAAX se réserve le droit de réduire le montant de remboursement de la façon suivante:

- MAAX chargera des frais de réapprovisionnement au crédit de remboursement dans le cas de retours non imputables à un défaut de fabrication ou à une erreur de la part de MAAX. Les frais de réapprovisionnement seront de 25 % pour les produits en acrylique et de 50 % pour les produits en fibre de verre (FRP).
- Des frais de réparation seront chargés au remboursement de crédit lorsqu'une réparation est nécessaire afin de remettre le produit à un état parfait de revente. Le cas échéant MAAX préviendra le client.
- Dans le cas d'un article retourné par transporteur, le client devra acquitter les frais de transport.
- Pour tout produit retourné sans y être admissible selon les conditions énoncées ci-dessus ou non conforme aux indications du formulaire de RGA, MAAX facturera 25 \$ de frais de manutention par article. MAAX préviendra le client et celui-ci devra soit reprendre l'article et assumer les frais de transport, soit aviser MAAX par écrit de son autorisation de détruire l'article.

Retour de marchandise (portes de douche seulement)

MAAX possède un programme sélectif et conditionnel de retour de marchandise. Il est possible de retourner des produits chez MAAX aux conditions suivantes:

- Le produit est dans son état original et neuf – il n'a jamais été installé ni utilisé en exposition;
- Le client a eu le produit en sa possession pendant moins de 8 semaines;
- Le produit figure encore sur la liste de prix la plus récente et n'a pas fait l'objet d'une annonce de discontinuation;
- Le produit est d'une couleur ou d'un fini standard, selon les indications de la liste de prix la plus récente;
- Tout produit « stock » peut être sujet à un retour. Veuillez contacter votre département de support à la clientèle afin de déterminer si le produit en question est un produit « stock »; et
- Le produit a été reçu par erreur, ne correspond pas à la commande du client ou a un défaut de fabrication.

Il est impossible de retourner des produits chez MAAX aux conditions suivantes:

- Le produit a déjà été installé, percé, marqué de façon permanente, peint au pistolet ou modifié d'une quelconque façon de son état original;
- Le produit est altéré ou dégradé à la suite d'un entreposage extérieur ou d'une exposition à des éléments qui ont provoqué sa décoloration;
- Le produit est devenu défectueux à la suite de négligence lors de l'entreposage; ou
- Le produit est muni d'accessoires ou d'options.

Avant de retourner une marchandise, le client de MAAX doit remplir et envoyer le formulaire de demande de RGA, en y inscrivant les informations générales et propres à la marchandise à retourner. MAAX doit ensuite autoriser et approuver le retour par écrit, en émettant un numéro de RGA. Tous les produits subissent une inspection avant tout remboursement, et MAAX se réserve le droit de réduire le montant de remboursement de la façon suivante:

- MAAX chargera des frais de réapprovisionnement de 25 % au crédit de remboursement dans le cas de retours non imputables à un défaut de fabrication ou à une erreur de la part de MAAX.
- Des frais de réparation seront chargés au remboursement de crédit lorsqu'une réparation est nécessaire afin de remettre le produit à un état parfait de revente. Le cas échéant, MAAX en préviendra le client.
- Dans le cas d'un article retourné par transporteur, le client devra acquitter les frais de transport vers l'usine autorisée la plus près. Veuillez communiquer avec le service à la clientèle pour localiser l'usine autorisée la plus près.

Annulation d'une commande

Le client ne peut annuler une commande après un délai de 24 heures suivant la réception de la confirmation de MAAX. Toute demande d'annulation doit être télécopiée à MAAX et confirmée par MAAX.

Conception et dimensions

MAAX se réserve le droit de discontinuer la production d'articles en tout temps ou de modifier les modèles et les spécifications sans préavis et sans encourir aucune obligation. Toutes les dimensions sont approximatives et modifiables sans préavis. **LE CLIENT DEVRA FAIRE CONNAÎTRE AU PROPRIÉTAIRE/UTILISATEUR LES CONDITIONS ET GARANTIES QUI SUIVENT**

Variations de couleurs

MAAX ne peut être tenue responsable des variations dans la couleur du granit, dans la couleur et le grain du bois ou dans la couleur du bois naturel utilisé. Elle ne peut également être tenue responsable des variations de couleur ou de textures par rapport aux échantillons présentés à l'acquéreur. L'acquéreur ne peut donc pas utiliser ces différences pour obtenir une réduction de prix ou l'annulation de sa commande.

Variations entre les produits et les images

MAAX ne peut être tenue responsable pour de légères variations dans les images par rapport au produit réel.

- Le produit réel peut varier légèrement du produit montré sur les images, et ce sans préavis.
- Les couleurs réelles du produit, incluant les panneaux muraux Utile, peuvent varier des couleurs qui sont affichées sur votre moniteur ou sur une impression.

Entretien

Une désinfection régulière constitue une excellente prévention contre les types de bactéries susceptibles de se développer au fil du temps dans les baignoires et les douches. Pour l'entretien journalier, utiliser un chiffon humide et un détergent liquide doux. Dans le cas des surfaces en acrylique, l'application d'un nettoyeur spécial tel que Lumashine ou Lumacream ajoutera du lustre et protégera le fini.

Certains types de produits thérapeutiques, lorsqu'ajoutés à l'eau de la baignoire ou lorsqu'appliqués non dilués directement dans le bain, peuvent endommager le fini de l'unité. Avant d'utiliser le produit, tester celui-ci sur une petite surface peu apparente de l'unité.

Ne jamais utiliser de nettoyants abrasifs, grattoirs, brosses métalliques, ni autres objets ou produits pouvant égratigner ou ternir les surfaces. Les miroirs devraient être lavés seulement avec un nettoyant sans ammoniaque.

Garanties limitées

MAAX offre les garanties limitées expresses suivantes sur ses produits. Ces garanties s'adressent uniquement au propriétaire/utilisateur original pour un usage personnel domestique, et débutent au moment de la date de fabrication du produit. Des restrictions additionnelles s'appliquent aux utilisations commerciales.

MAAX garantit les produits en **acrylique** contre tout défaut de matériel ou de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien pour une période de vingt-cinq (25) ans à compter de la date d'achat originale du produit par le propriétaire/utilisateur, l'entrepreneur ou le constructeur auprès d'un détaillant autorisé.

MAAX garantit les ensembles de douche en **acrylique** contre tout défaut de matériel ou de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien pour une période de dix (10) ans à compter de la date d'achat originale du produit par le propriétaire/utilisateur, l'entrepreneur ou le constructeur auprès d'un détaillant autorisé.

MAAX garantit les **unités Utile** contre tout défaut de matière ou de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien pour une période de dix (10) ans à compter de la date d'achat initial du produit par le propriétaire/utilisateur, l'entrepreneur ou le constructeur auprès d'un distributeur agréé.

MAAX garantit les produits en **fibres de verre** contre tout défaut de matériel ou de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien pour une période de cinq (5) ans à compter de la date d'achat originale du produit par le propriétaire/utilisateur, l'entrepreneur ou le constructeur auprès d'un détaillant autorisé.

MAAX garantit l'**ABS** contre tout défaut de matériel ou de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien pour une période

de trois (3) ans à compter de la date d'achat originale du produit par le propriétaire/utilisateur, l'entrepreneur ou le constructeur auprès d'un détaillant autorisé.

MAAX garantit les ensembles de douches, les contours de baignoire, les cuves de lavage et les accessoires en **polystyrène** contre tout défaut de matériel ou de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien pour une période de un (1) an à compter de la date d'achat originale du produit par le propriétaire/utilisateur, l'entrepreneur ou le constructeur auprès d'un détaillant autorisé.

MAAX garantit les **moteurs et les pompes de baignoire** contre tout défaut de matériel ou de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien pour une période de cinq (5) ans à compter de la date d'achat originale du produit par le propriétaire/utilisateur, l'entrepreneur ou le constructeur auprès d'un détaillant autorisé.

MAAX garantit les **souffleurs** contre tout défaut de matériel ou de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien pour une période de cinq (5) ans à compter de la date d'achat originale du produit par le propriétaire/utilisateur, l'entrepreneur ou le constructeur auprès d'un détaillant autorisé.

MAAX garantit les **systèmes tourbillon et à air** (sauf les valves antiretour des systèmes à air périmétrique qui ont une garantie de 25 ans – voir ci-bas) contre tout défaut de matériel ou de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien pour une période de deux (2) ans à compter de la date d'achat originale du produit par le propriétaire/utilisateur, l'entrepreneur ou le constructeur auprès d'un détaillant autorisé.

MAAX garantit les **valves antiretour des systèmes à air périmétrique** contre tout défaut de matériel ou de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien pour une période de vingt-cinq (25) ans à compter de la date d'achat originale du produit par le propriétaire/utilisateur, l'entrepreneur ou le constructeur auprès d'un détaillant autorisé.

MAAX garantit les **portes de douche** contre tout défaut de matériel ou de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien pour une période de dix (10) ans à compter de la date d'achat originale du produit par le propriétaire/utilisateur, l'entrepreneur ou le constructeur auprès d'un détaillant autorisé. Les matériaux utilisés pour sceller les portes de douche et les joints d'étanchéité ne sont pas couverts par cette garantie.

* La porte Mika bénéficie d'une garantie limitée d'un an.

MAAX garantit les **barres de soutien** contre tout défaut de matériel ou de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien pour une période de un (1) an à compter de la date d'achat originale du produit par le propriétaire/utilisateur, l'entrepreneur ou le constructeur auprès d'un détaillant autorisé.

MAAX offre une garantie limitée à vie des **cartouches en céramique** de la robinetterie contre toute fuite dans des conditions normales d'utilisation par le propriétaire/utilisateur, l'entrepreneur ou le constructeur.

MAAX garantit à vie les **cartouches thermostatiques polysulfone** contre tout défaut de matériel ou de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien à compter de la date d'achat originale du produit par le propriétaire/utilisateur, l'entrepreneur ou le constructeur auprès d'un détaillant autorisé.

MAAX garantit les **systèmes de massage de douche** contre tout défaut de matériel ou de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien pour une période de cinq (5) ans à compter de la date d'achat originale du produit par le propriétaire/utilisateur, l'entrepreneur ou le constructeur auprès d'un détaillant autorisé.

MAAX garantit les **générateurs de vapeur** contre tout défaut de matériel ou de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien pour une période de cinq (5) ans, ainsi que les **buses** pour une période de deux (2) ans, à compter de la date d'achat originale du produit par le propriétaire/utilisateur, l'entrepreneur ou le constructeur auprès d'un détaillant autorisé.

MAAX garantit à vie les **finis de la robinetterie chrome, laiton poli et nickel brossé** contre tout défaut de matériel ou de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien par le propriétaire/utilisateur, l'entrepreneur ou le constructeur.

MAAX garantit les **armoires à pharmacie** contre tout défaut de matériel ou de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien pour une période de cinq (5) ans à compter de la date d'achat originale du produit par le propriétaire/utilisateur, l'entrepreneur ou le constructeur auprès d'un détaillant autorisé.

MAAX garantit les **modules de rangement et vanités** contre tout défaut de matériel ou de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et

d'entretien pour une période de deux (2) ans à compter de la date d'achat originale du produit par le propriétaire/utilisateur, l'entrepreneur ou le constructeur auprès d'un détaillant autorisé.

MAAX garantit les **miroirs en verre** contre tout défaut de matériel ou de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien pour une période de deux (2) ans à compter de la date d'achat originale du produit par le propriétaire/utilisateur, l'entrepreneur ou le constructeur auprès d'un détaillant autorisé.

MAAX garantit les **composantes électriques**, incluant les systèmes de chromo-thérapie, contre tout défaut de matériel ou de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien pour une période de deux (2) ans à compter de la date d'achat originale du produit par le propriétaire/utilisateur, l'entrepreneur ou le constructeur auprès d'un détaillant autorisé.

MAAX garantit les **parties en bois traitées en usine** contre tout défaut de matériel ou de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien pour une période de deux (2) ans à compter de la date d'achat originale du produit par le propriétaire/utilisateur, l'entrepreneur ou le constructeur auprès d'un détaillant autorisé.

MAAX procédera à la réparation ou au remplacement (avec un produit de même valeur), à sa discrétion, de tout produit dont le défaut sera rapporté au détaillant autorisé ou à MAAX durant la période de garantie. Des frais pour la livraison d'un produit ou de pièces de remplacement pourront être chargés au propriétaire/utilisateur du produit. En aucun cas MAAX n'est responsable du coût de réparation ou de remplacement de matériaux d'installation, incluant mais non limité à de la céramique, au marbre, etc. Cette garantie s'applique au propriétaire/utilisateur original et n'est pas transférable à un propriétaire subséquent.

Ni le distributeur, ni le concessionnaire autorisé MAAX, ni personne d'autre n'est autorisé à faire d'affirmations, de représentations ou de garanties autres que celles stipulées aux présentes; les affirmations, représentations et garanties contrevenant à cette interdiction ne sauraient s'appliquer à MAAX ni à personne d'autre.

MAAX se réserve le droit de modifier cette garantie en tout temps; il est entendu que de telles modifications ne changeront pas les conditions de la garantie applicable au moment de la vente des produits en cause.

Restrictions

La présente garantie ne s'applique pas dans le cas d'utilisations ou d'opérations non conformes ou incorrectes, de bris ou de dommages causés par l'usure normale, la faute, la négligence, l'abus, le mauvais emploi, le mauvais usage, le mauvais entretien, l'altération ou la modification du produit, de même que par la corrosion chimique ou naturelle, le feu, l'inondation, les catastrophes naturelles ou tout autre cas fortuit. La présente garantie ne s'applique pas aux taches et aux dysfonctionnements provoqués par une eau ferreuse, une eau dure ou une eau salée.

Le propriétaire/utilisateur du produit visé par la présente garantie est entièrement responsable de l'installation et du branchement approprié de l'appareil. Cette garantie est nulle si, avant l'installation permanente du produit, celui-ci n'a pas été testé conformément aux instructions d'installation fournies par MAAX. MAAX ne procède pas à l'installation, n'engage pas d'entrepreneur à cet effet, ni ne supervise l'installation et, conséquemment, ne peut être tenue responsable de tout défaut, bris ou dommage causé directement ou indirectement par l'installation du produit ou résultant de celle-ci. Le propriétaire/utilisateur doit assurer un accès aux composantes du produit tel que le décrit le guide d'installation afin que MAAX puisse exécuter la garantie spécifiée aux présentes. Si un tel accès n'existe pas, tous les coûts inhérents à son aménagement seront la responsabilité du propriétaire/utilisateur.

La présente garantie ne s'applique pas aux produits qui n'auraient pas été installés ou utilisés conformément aux instructions fournies par MAAX ainsi qu'à tout règlement ou loi applicable à de telles installations.

MAAX recommande fortement que ses produits, par exemple ses portes de douche, soient installés par des professionnels spécialisés en produits de salles de bains. L'installation d'une porte de douche par une personne inexpérimentée peut entraîner le bris du verre et, par conséquent, des blessures ou la mort. MAAX n'est pas responsable des coûts, dommages ou réclamations résultant de l'achat de produits qui ne conviendraient pas aux ouvertures ou aux structures existantes. MAAX n'est pas responsable des coûts, dommages ou réclamations résultant de vices qui auraient pu être découverts, réparés ou évités dans le cadre d'une inspection ou d'une vérification antérieure à l'installation.

MAAX n'est aucunement responsable des blessures corporelles, du décès d'une personne, des dommages directs, particuliers, accessoires ou indirects, de la perte d'usage, de la perte de temps ou de profit, des inconvénients, des frais accessoires, des coûts de main-d'oeuvre ou de matériel ou de tout autre coût résultant de l'utilisation de ses produits ou relatif à l'application de la présente garantie ou résultant du retrait ou du remplacement de tout produit, élément ou pièce faisant l'objet de la présente garantie.

À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE AUX PRÉSENTES, MAAX N'OFFRE AUCUNE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, NI AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTABILITÉ À UN USAGE PARTICULIER OU DE CONFORMITÉ À UN CODE.

Toutes les options n'étant pas vendues séparément en tant qu'accessoires doivent être installées en usine, sinon, la garantie ne s'applique pas.

Dans tous les cas, MAAX ne peut être tenue responsable de tout montant excédant le prix d'achat du produit déboursé par le propriétaire/utilisateur, l'entrepreneur ou le constructeur. La présente garantie accorde des droits spécifiques au propriétaire/utilisateur, et le propriétaire/utilisateur peut jouir d'autres droits pouvant varier d'une province à l'autre.

Restrictions commerciales

En plus des conditions et restrictions mentionnées ci-dessus, la période de garantie relative à tout produit installé dans le cadre d'une application commerciale ou utilisé dans le cadre d'une entreprise commerciale est de un (1) an à compter de la date d'achat originale par le propriétaire/utilisateur, l'entrepreneur ou le constructeur auprès d'un détaillant autorisé. Si le produit a été vendu par MAAX pour installation dans le cadre d'un étalage, la garantie standard des produits de MAAX s'applique.

Garanties de service

Pour se prévaloir du service offert en vertu de la présente garantie pendant les heures normales d'ouverture, communiquez avec le détaillant ou le distributeur qui a vendu le produit, ou encore avec MAAX directement.

MAAX honorera la garantie de service décrite ci-dessus aux conditions suivantes:

- (1) la défaillance est d'une nature ou d'un type couvert par la garantie;
- (2) l'utilisateur a informé un agent autorisé de MAAX ou un représentant du service de la garantie, de la nature du problème durant la période de la garantie;
- (3) une preuve concluante (p. ex., le numéro de série ou une preuve d'achat) de ce qui précède est fournie par l'utilisateur, démontrant que la défaillance est survenue ou a été découverte pendant la période de garantie; et
- (4) une personne autorisée d'un service indépendant ou un représentant de la compagnie a eu la permission d'inspecter le produit pendant les heures normales d'ouverture, dans un délai raisonnable après le signalement du problème par l'utilisateur.

L'obligation de MAAX en vertu de la garantie cesse au moment où MAAX fournit le remplacement ou la réparation. Le refus du client d'accepter cette mesure met un terme à l'obligation de MAAX en vertu de la garantie. Tout produit remplacé ou réparé durant la période de garantie sera couvert pour la période restante de la garantie originale.

Les produits MAAX sont certifiés par un ou plusieurs des organismes de certification suivants: UL, IAPMO, INTERTEK (ETL) et WARNOCK HERSEY. Certains modèles sont en attente de certification. MAAX ou un organisme de certification peut annuler une certification sans préavis.



Le symbole MD indique une marque de commerce déposée de Bain MAAX ou une compagnie affiliée. Le symbole MC indique une marque de commerce de Bain MAAX ou une compagnie affiliée.

© Bain MAAX, 2018